DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO
PART A - CODE ISIN : FR00140095P9

Ce FCP est géré par Ofi Invest Asset Management - Aéma Groupe
S.A. à Conseil d'administration - 22, rue Vernier - 75017 Paris
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Service Clients au : 01 40 68 12 94 ou via l'adresse mail suivante : contact.am@ofi-invest.com ou consulter le site https://www.ofi-invest-am.com/

Ofi Invest Asset Management est agréée et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)
Les informations clés ici fournies sont exactes et à jour au 24 mars 2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »)

Durée : Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Le FCP a pour objectif de générer, sur la durée de placement recommandée d'au moins 3 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence Bloomberg Euro High Yield TR (I02501EU index) en sélectionnant des obligations libellées en euro sur les marchés de taux internationaux appartenant à la catégorie « spéculative à haut rendement » et en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).

- Les stratégies mises en place auront principalement pour objectif de tirer profit du potentiel d'appréciation des titres à « haut rendement ». Le FCP offrira une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeurs ajoutées. L'analyse macro-économique sert de base à l'élaboration d'un scénario de taux. La prise en compte de la valorisation des instruments de taux permet de calibrer le risque de taux, les positions sur la courbe et de les implémenter dans le portefeuille.

Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des émetteurs et des titres. Les titres seront sélectionnés au regard de critères extra-financiers et financiers.

- La stratégie ISR mise en œuvre repose sur une approche « en amélioration de note » : le score ESG moyen du portefeuille doit être supérieur au score ESG trimestriel moyen de l'univers d'investissement comprenant les valeurs composant l'indicateur de référence du FCP (Bloomberg Euro High Yield TR) après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Par ailleurs, les titres émis par un émetteur relevant des secteurs du charbon, du tabac, de l'énergie et du gaz naturel seront systématiquement exclus de l'univers d'investissement du FCP.

Peuvent être cités pour exemple de critères ESG analysés les émissions carbones (scopes 1 & 2), la biodiversité, la gestion et développement du capital humain ou encore l'indépendance du conseil d'administration. La part des valeurs et des titres analysés en ESG représente 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités).

Les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par MSCI ESG Research, en fonction des secteurs d'activité étant précisé que MSCI ESG Research pourrait faire face à certaines limites méthodologiques (problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter, problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG du modèle MSCI ESG Research, problème lié à l'absence de prise en compte du scope 3 dans le calcul de l'intensité carbone…). Néanmoins, la société de gestion peut aussi s'aider d'un outil interne et propriétaire de notation extra financière mis à la disposition du gérant, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales et dans les dialogues avec les sociétés présentent en portefeuille. Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI ESG Research) ne disposant pas d'un score ESG.

- En outre, la sélection des titres en portefeuille se fera également au regard des fondamentaux de l'émetteur, de la séniorité de l'émission, de sa duration ou encore de son rendement.

- Le portefeuille sera exposé entre 70% et 100% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire dont les émetteurs relèvent de toutes zones géographiques et, dans la limite de 10% de l'actif net, en titres de créance d'émetteurs ayant leur siège social dans des pays émergents. Ces titres seront libellés en euros et dans la limite de 10% de l'actif net en toutes devises. Le FCP investira entre 90% et 100% de son actif dans le secteur privé.

- Le FCP pourra investir, en direct ou au travers d'OPC, entre 0% et 10% de l'actif net dans des actions.

- Le FCP investira au minimum 5% de l'actif net dans des obligations vertes et/ou des obligations durables et pourra détenir entre 0% et 10% d'obligations contingentes convertibles.

- Le portefeuille pourra investir (i) entre 90% et 100% dans des titres de créance spéculatifs dits « à haut rendement » (High Yield) et (ii) dans la limite de 10% dans des titres de créance de qualité « Investment Grade » selon les agences de notation. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. La fourchette de sensibilité du FCP sera comprise entre 0 et +10.

- Le FCP pourra également être investi entre 0% et 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC ayant obtenu le label ISR.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence du FCP est l'indice Bloomberg Euro High Yield TR (coupons nets réinvestis) : indice obligataire composé des emprunts non gouvernementaux libellés en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie « haut rendement ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg.

- Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Modalités de souscription - rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, chaque jour de bourse auprès de Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi.

- Cette part capitalise ses sommes distribuables.

Autres informations :

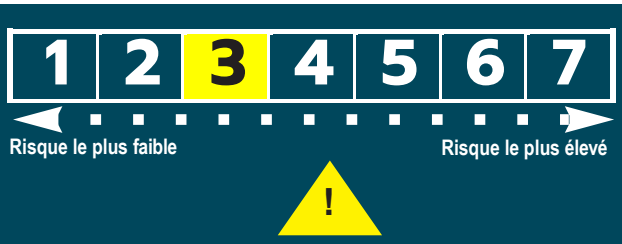
- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- La performance du FCP résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

Recommandation : la durée de placement recommandée est de trois ans minimum. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Le FCP se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-contre en raison de la volatilité des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'ISR sont :
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 3 dernières années. Les scenarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 années. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 300,47 €	7 243,45 €
	Rendement annuel moyen	-47.12%	-10.26%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 392,31 €	7 243,45 €
	Rendement annuel moyen	-16.28%	-10.26%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 286,67 €	11 222,89 €
	Rendement annuel moyen	2.61%	3.83%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 982,47 €	11 885,32 €
	Rendement annuel moyen	19.52%	5.83%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Ofi Invest Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ofi Invest Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF respectant des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les actifs de votre FCP sont conservés par le dépositaire, de manière indépendante par rapport aux actifs d'Ofi Invest Asset Management. Ainsi, une défaillance de sa part serait sans effet sur votre investissement. Le dépositaire ne bénéficie pas d'un schéma de garantie, mais dispose de règles de ségrégation des avoirs.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	378,18 €	834,50 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.81%	2.61% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.44% avant déduction des coûts et de 3.83% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation dans lequel le FCP peut servir de valeur de référence à une unité de compte.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans.	
Coûts d'entrée	% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	2.00% maximum
Coûts de sortie	% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.54%
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1.28%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00%

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management :
- Soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 22, rue Vernier -75017 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.am@ofi-invest.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire : Société Générale S.A
Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management
Service Juridique
22 rue Vernier -75017 Paris - France

Les données relatives aux performances passées présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scenarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am/produits.